

ABONNEMENT.

SAUMUR.
30 fr.
16
9
Poste:
35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal,
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 JUIN

L'EFFONDREMENT DE L'ARMÉE

Les inconvénients et les absurdités du
service obligatoire pour tous et sans excep-
tion se révelent au courant de la discussion
qui se poursuit à la Chambre.

Le Temps regrette avec amertume que les
efforts de M. Lenient et de M. Francisque
Raymond pour exempter du passage à la
caverne les élèves de l'École normale, de
l'École centrale, de l'École des mines n'aient
pas été couronnés de succès.

Pourquoi donc aurait-on accordé à ces
écoles une faveur que l'on a refusée aux
élèves des grands séminaires? Les argu-
ments que l'on a fait valoir contre les im-
munités ecclésiastiques ont la même force
appliqués aux écoles spéciales; ou, pour
parler plus exactement, ils sont également
absurdes. Mais tout absurdes qu'ils sont,
la logique démocratique les condamne.

« Mais c'est en vain que M. Lenient,
avec beaucoup d'esprit, et M. Raymond,
avec beaucoup de sang-froid et de logique,
ont plaidé la cause de ces écoles ou plutôt
celle de l'avenir de la science française, de
notre commerce et de notre industrie; en
vain ce dernier a-t-il montré notre École
centrale obligée de fermer ses classes, et
les ingénieurs allemands et suisses prêts à
venir s'imposer à toutes nos grandes indus-
tries; en vain a-t-il proposé de faire faire à
tous ces jeunes gens un an de service en les
laissant incorporés réellement dans leurs
régiments, ni l'intérêt de ces biens supé-
rieurs de l'esprit, ni la perspective de la
défaite prochaine de notre industrie, ni les
arguments les plus vraiment démocrati-
ques tirés de la nécessité d'accorder aux
jeunes gens pauvres les moyens indispensa-
bles de parvenir, rien n'a pu vaincre l'obs-
tination de la majorité de la Chambre et
l'obstination plus inconcevable encore du
ministre de la guerre. »

La République, disait-on en 1793, n'a
pas besoin de chimistes.

Les républicains actuels ne sont pas
moins disposés à sacrifier la science, le
commerce, l'industrie française aux préju-
gés et aux passions démocratiques.

L'armée même y succombera!
Le Temps dit encore avec pleine raison:

« Nous avons toujours soutenu et nous
soutenons plus énergiquement que jamais
que la loi est inapplicable. Nous soutenons
qu'après l'avoir faite draconienne et farou-
che sur le papier au point de vue politique,
quand on voudra la mettre en œuvre on sera
contraint d'y apporter de telles atténuations
qu'elle deviendra détestable au point de vue
militaire. En veut-on des preuves éclatan-
tes? D'abord, au point de vue financier, on
nous a déjà dit qu'il est impossible de
garder trois ans entiers le contingent de
chaque classe. On renverra donc la plus
ancienne quelques mois avant, et on appeler-
a la première quelques semaines après
la date réglementaire, et, dans l'intervalle,
on multipliera les congés pour alléger le
budget. Ainsi, même avant le vote de la
loi, ce fameux service de trois ans est aban-
donné et réduit à trente et trente et un mois.
Que les nécessités financières deviennent
encore plus impérieuses, et on ramènera
bien vite au service de deux ans. On est
sur une pente au bout de laquelle est l'ef-
fondrement de l'armée. »

Nous n'avons jamais dit autre chose.

Nous avons toujours soutenu et nous
soutenons plus énergiquement que jamais
que le principe démocratique sur lequel
repose la République est radicalement in-
compatible avec l'existence d'une armée,
d'un établissement militaire.

Les faits nous donnent pleinement raison.

Le Temps est bien obligé de le reconnai-
tre, ce qui n'empêchera pas, bien entendu,
les modérés dont il est l'organe de conti-
nuer à défendre les doctrines qui doivent
logiquement entraîner la ruine de la science,
du commerce, de l'industrie française, et
l'effondrement de l'armée. J. BOURGEOIS.

DUPERIES DES TRAITÉS DE COMMERCE

Le journal l'Industrie française a eu la
patience d'aller fouiller dans les cartons de la
fameuse Commission des 44, et voici les
curieux renseignements relatifs à nos droits
de Douane qu'elle en a retirés, en parcour-
rant un certain nombre des rapports
déposés.

Donnons d'abord l'opinion qui domine
dans ces rapports sur nos droits;

« Les droits de douanes sont insuffisants et,
lors même qu'ils seraient établis sur des
bases plus favorables à notre industrie, ils
n'atteindraient pas leur but, car ils sont mal
appliqués par la douane et non réciproques.
Nous donnons à l'étranger ce que celui-ci
nous refuse. »

RAPPORT DES MENUISIERS.

L'un d'eux se plaint « que le bois ouvré
ne paie pas plus de droits de douane à l'en-
trée que le bois travaillé; il arrive même de
Norvège des bois ouvrés qui paient moins
d'entrée que les bois bruts. » Ainsi le délé-
gué des entrepreneurs de démolition racon-
tait-il avoir acheté en Suède 600 portes à
6 fr. 85, rendues franco en gare de Paris,
pour lesquelles il aurait payé à l'ouvrier
parisien 5 fr 75 de façon seulement.

RAPPORT DES ÉBÉNISTES.

A l'entrée en France, les meubles paient
40 fr. les 100 kilogr., sans distinction de
la valeur du meuble, et quand les fabricants
français expédient en Alsace-Lorraine, ils
doivent supporter un droit de 40 0/0 sur la
valeur de l'objet fabriqué. Le délégué de la
Chambre syndicale patronale de l'ameuble-
ment ajoute cette réflexion judicieuse:
« Dans le tarif des douanes, il y a des classi-
fications pour les instruments de musique:
les violons paient tel prix, les clarinettes tel
prix. Pourquoi ne ferait-on pas de même
pour les meubles? »

PORCELAINES

Depuis le dernier traité de commerce si-

gné avec l'Italie, « la porcelaine blanche
paie 40 fr. à l'entrée en France et 42 fr. à
l'entrée en Italie; dès qu'elle est décorée,
elle paie 20 fr. à l'entrée en France et 32 fr.
à l'entrée en Italie. »

ÉTIQUETTES

Les étiquettes dorées, faites au chrome,
qui autrefois entraient en Italie franches de
droit, paient 50 fr. les 400 kil. depuis le ta-
rif de 1881, tandis qu'elles entrent en France
exemptes de tous droits.

Par suite des droits très-élevés qui frap-
pent l'alcool, l'impression des étiquettes a
passé en Belgique. Elles pénètrent en France
libres de tous droits. Car elles arrivent par
colis postaux de 3 kilos, et tout ce qui arrive
par la poste ne paie aucun droit. »

PAPIER

Le papier blanc entrant en France, dit
M. Ferny, paie 8 fr. de droits; imprimé, il
ne paie rien! J'avoue que cela dépasse mon
intelligence; c'est un impôt sur le travail
français.

LIVRES

Les livres viennent dans notre pays par la
poste, sans avoir aucun droit à acquitter à
la frontière.

IMPRIMÉS

Une maison, ajoute M. Labure, pressée
par des commandes importantes, qu'elle
n'avait pu faire exécuter complètement en
France, a fait imprimer à Stuttgart 50.000
atlas primaires; même en comptant les frais
de transport, ils lui sont revenus de retour à
33 0/0 meilleur marché que si le travail avait
été fait à Paris, parce qu'ils n'ont eu à acquitter
ni l'impôt de 40 fr. 40 sur le papier, ni l'im-
pôt de 5 fr. 20 sur le cartonnage, ni le droit
de douane, ce livre étant complètement ter-
miné et ne payant rien à l'entrée en France.

M. Godchau, rue de la Douane, avait ima-
giné un moyen très-ingénieux pour imprimer,
à l'aide de cylindres, les cahiers d'écri-
tures pour les écoles, dont on fait une
énorme consommation; il en fournissait
toute l'Italie; aujourd'hui, ce produit paie
5 fr. de droits à l'entrée en Italie; il a éta-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DRAME
DU
MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

IX
LE BANDITISME MODERNE
(Suite)

Lorsque l'aubergiste eut débouché la bouteille,
mis la nappe, et placé des verres devant les trois
convives, la conversation s'engagea:

— Asseyez-vous près de nous, dit Gaspard à
M. Jules, vous n'êtes pas de trop.

— Très-battu de l'honneur qu'on lui faisait, l'aubergiste
approcha une chaise et s'assit auprès de
ses clients.

— Savez-vous, maître Antoine, demanda Nive-
leau, pourquoi le comte nous a fait venir aujourd'hui?

— Non, monsieur Niveleau, je l'ignore absolu-

— Quelle nouvelle affaire, sans doute, mur-
mura Gaspard en versant le vin dans les verres.

— A propos d'affaires, reprit Niveleau en croi-

sant ses bras sur la table, que sont devenues vos
obligations financières, maître Antoine?

— Mes obligations? Ah! elles ont fait un rude
chemin! vingt francs de hausse, mon cher monsieur
Niveleau, depuis que je n'ai eu l'honneur de
vous voir.

— Saperlotte! vous avez de la chance.
— Pas tant que moi, s'écria Gaspard. Je puis
bien vous le dire, messieurs; j'ai gagné une vraie
fortune depuis cinq mois.

— Ce n'est pas possible! s'écria Niveleau. Con-
tez-nous cela, mon cher Gaspard.

— Vous savez bien... ces Houillères du Centre
qui ont fait tant de bruit à l'époque...

— Oui, je sais.

— Eh bien, j'étais exactement renseigné par un
ami. C'était une affaire absolument fictive; il n'y
avait pas, il n'y a jamais eu de Houillères du
Centre, mais de grands personnages étaient dans
l'opération... On a fait du bruit, on a lancé des
prospectus de tous les côtés, la chose a réussi, il y
a eu une hausse folle, et moi, qui avais acheté
dès le début, j'ai revendu les actions au bon mo-
ment, avant la chute. Je ne vous dirai pas quel a
été mon bénéfice.

— Énorme, sans doute?

— Vous voudriez le savoir, mais je ne vous le
dirai pas. Chacun garde ses secrets pour soi.

— C'est trop juste, objecta maître Antoine.

— Qu'il vous suffise de savoir qu'à présent mon
capital a presque doublé.

— Ce Gaspard, fit Niveleau, est-il heureux!

L'ex-notaire reprit avec autorité:

— L'essentiel, messieurs, je vous l'ai toujours
dit, c'est de vendre au bon moment, c'est-à-dire
lorsque la valeur ne peut plus monter. Si on attend
trop, si on veut trop gagner, on perd tout.

— Oui, dit Niveleau, mais comment connaître le
bon moment? voilà la difficulté.

Gaspard fit entendre un gros rire et se renversa
sur sa chaise.

— Ah! s'écria-t-il, c'est une affaire de tact. On
a du tact, ou on n'en a pas. Si on en a, on s'enri-
chit; si on n'en a pas, on perd tout! Rien de plus
simple.

— Tenez, reprit maître Antoine, j'ai fait der-
nièrement, par correspondance, une affaire su-
perbe. Il s'agissait des mines de mercure dans le
Maroc...

— Tiens, fit Niveleau, il y a donc du mercure
dans le Maroc?

— Homme simple! je ne le sais pas plus que
vous. L'essentiel est de le faire croire aux gens...

— Je comprends, fit Niveleau.

— Eh bien, poursuivit l'ex-notaire, nous avons
placé presque toutes les actions de la Société fondée
pour ces mines. Je m'en suis beaucoup occupé.

Cela tirait à la fin, mais j'ai usé d'un moyen ad-
mirable...

— Lequel, maître? s'écria Gaspard.

— Je vais vous l'apprendre, et vous ne direz
plus que j'ai des secrets pour vous.

— Jamais, maître Antoine.

— Rien de plus simple, monsieur. J'ai rédigé
un prospectus, sous forme de Lettre confidentielle,
dans lequel j'ai annoncé que les actions s'étaient
tellement enlevées qu'elles faisaient déjà prime à
la Bourse, et qu'on ne les obtenait plus qu'en les
payant dix francs de plus que leur valeur au pair.

— Je ne comprends pas, fit Gaspard.

— C'est pourtant assez clair. Le public s'est
imaginé que puisque les actions faisaient prime
d'après le prospectus, et se vendaient au-dessus
du pair, l'affaire devait être excellente!

Gaspard éclata de rire.

— Bien joué! s'écria-t-il; maître Antoine, vous
êtes un homme de génie.

— Oh! non, pas encore du moins, répondit mo-
destement l'ex-tabellion.

Jules écoutait avidement ces détails. Son éton-
nement semblait extrême.
— Ces sortes de combinaisons sont-elles hon-
nêtes? demanda-t-il.
Les trois hommes éclatèrent de rire à la fois.
— Comment, si elles sont honnêtes! s'écria
Gaspard. Vous demandez cela, alors que tout le

bli une succursale à Milan, d'où perte de travail et de salaire pour les ouvriers français.

Les délégués de la Chambre syndicale et patronale, MM. Jeuset, Lahure et Nourrit, signalent à la commission la facilité avec laquelle les droits de douane sont éludés. Les procédés les plus ingénieux sont employés par les fabricants étrangers. « Ils se soustraient à l'impôt sur le papier blanc, en imprimant en haut d'une feuille, par exemple, le titre d'un journal dont le surplus s'imprime à Paris. Un autre procédé consiste, pour l'étranger, à doter une grande feuille d'un ou de plusieurs rangs d'étiquettes, par exemple, et à laisser le milieu blanc. Les bords de cette feuille font concurrence aux imprimeurs et le milieu aux marchands de papier. » On expédie également du papier qui a l'air brut. Il n'est soumis qu'à un droit de 5 fr. 59. Puis, une fois à Paris, on le blanchit, ce qui est facile, et on le fait ainsi échapper un droit de 10 fr. 40.

### Chronique générale.

Les ministres s'entêtent à opposer aux obsessions opportunistes un mutisme absolu au sujet de la date des élections. Une note officieuse nous informe que le conseil des ministres ne délibérera sur la date de convocation des électeurs que lorsque « la discussion du budget sera terminée ». M. Brisson et ses collègues espèrent-ils déjouer ainsi les intrigues de M. Ferry et de ses compli-

Le *Journal des Campagnes* annonce en ces termes la mort de l'amiral Courbet :

« La France et la marine française viennent de faire une grande perte : l'amiral Courbet est mort. Depuis la mort de Chanzy, la France n'avait pas été aussi cruellement éprouvée. Les éminents services rendus par Courbet pendant la campagne du Tonkin l'ont fait célèbre et populaire. N'a-t-il pas ramené la victoire ? »

La nouvelle de la mort de l'amiral Courbet a produit dans tout le pays une profonde sensation.

Nous ne demandons pas pour ce brave et glorieux marin les pompes théâtrales des obsèques de Victor Hugo, une solennité de ce genre ne conviendrait nullement à un vaillant soldat. Nous ne demandons pas qu'on porte le corps de l'amiral Courbet au Panthéon, on pourrait un jour ou l'autre placer près de lui des morts qui ne mériteraient pas d'avoir un aussi preux voisin ; nous demandons pour lui la sépulture aux Invalides, il sera là au milieu de ses pairs, gardé par ceux qui ont souffert et qui souffrent encore pour la France.

### LES RENFORTS.

On télégraphie de Toulon que le trans-

port la *Gironde* a appareillé hier et fait route aujourd'hui pour la Cochinchine et le Tonkin.

La *Gironde* a embarqué : MM. le lieutenant-colonel Herbingier, Gaultier de la Ferrière, médecin principal de la marine, 4 officiers supérieurs d'artillerie de marine, 2 officiers supérieurs d'infanterie de marine ; MM. de Goyon, officier de réserve ; Bourdonnaye de Clesio, lieutenant de vaisseau nommé au commandement du *Yatagan* au Tonkin ; 99 sous-officiers d'infanterie de marine ; 75 marins et militaires de la marine et un certain nombre d'employés supérieurs d'administration.

La *Gironde* a embarqué également un grand chaland ponté, démontable, à destination d'Hanoi, ainsi que du matériel à destination du Tonkin et d'Obock.

On sait que plusieurs de nos vaisseaux sont depuis plus d'une semaine à la recherche d'un grand aviso de l'État, le *Renard*, que l'on croit perdu corps et biens dans la mer Rouge.

Tout espoir semble désormais devoir être abandonné d'en retrouver autre chose que des épaves.

Et si l'on retrouve quelques débris du navire, on ne retrouvera pas un seul des 122 hommes qui le montaient.

Est-il vrai qu'au moment où le *Renard* a pris la mer, on a prévenu le ministère qu'il était hors d'état de la tenir ?

Est-il vrai, par conséquent, qu'on le savait incapable de résister à un coup de vent, et qu'on l'envoyait à une perte presque certaine ?

Est-il vrai qu'on l'a fait, parce que le matériel de la marine a été à ce point réduit et détruit par l'aventure du Tonkin, qu'on est obligé d'armer des vaisseaux hors d'usage ?

Autant de questions auxquelles il ne sera sans doute pas répondu — et pour cause.

Qui est-ce qui disait donc que le Président de la République était avare ?

Rien n'est plus faux. Exemple :

Tous les ans, les quatre comices agricoles de Tours, dont fait partie M. Wilson, reçoivent quatre vases de Sèvres pour donner en récompense aux exposants ; deux sociétés nautiques qui comptent parmi leurs membres M. Wilson réclament chacune un vase de Sèvres pour leurs régates ; trois sociétés de gymnastique patronnées par M. Wilson reçoivent, bon an mal an, trois vases de Sèvres ; une société de sténographie a reçu cette année un vase de Sèvres ; enfin il n'est pas une commune, pas une société de la Touraine qui, voulant organiser une fête ou une tombola et s'étant adressée dans ce but à M. Wilson, n'ait reçu immédiatement de M. Grévy... un vase de Sèvres.

N.-B. — Les vases de Sèvres ne coûtent absolument rien au Président de la République, qui n'a qu'à les faire expédier directement de la manufacture.

monde les connaît et les suit, qu'un grand nombre de fortunes n'ont pas d'autre origine, et que la loi les réglemente ?

— C'est singulier, reprit l'aubergiste, tout rêveur. Si je vole une pièce de cinq francs, on me condamne à la prison, et vous, qui volez ainsi des milliers de francs, on vous laisse en paix !

— Mais on ne vole pas, monsieur Jules ! s'écria maître Antoine. On ne vole jamais, on travaille, au contraire, on cherche, on combine...

— On attrape les sots, reprit Gaspard ; ce n'est pas défendu.

L'aubergiste se leva, en frappant du poing sur la table :

— C'est bon, dit-il d'un ton résolu. Je vends ma boutique et mes meubles, et je me joins à vous.

— Très-bien, fit l'ex-notaire. Vous n'aurez point à vous en repentir. Combien avez-vous, cinq ou six mille francs ?

— Plus que cela. Je ferai bien dix mille francs.

— Dans un an, monsieur Jules, vous serez à la tête de cinquante mille francs, si vous voulez écouter mes conseils.

— Oh ! maître Antoine ! Comment pouvez-vous croire ?... Ce serait la fortune !... Mais ne m'attrapez-vous pas comme les autres ?

Maître Antoine sourit et tendit la main à l'aubergiste.

— Demandez à ces messieurs si je les ai trom-

pés ? Demandez à M. Niveleau qui se tait, mais dont je connais les belles opérations, si je ne lui ai pas indiqué des spéculations magnifiques ?

— C'est vrai, fit Niveleau.

— Écoutez-moi donc, messieurs. J'ai à vous parler d'une affaire très-sérieuse et très-intéressante.

Les trois hommes se rapprochèrent de maître Antoine.

— Si te comte allait arriver ! objecta M. Jules. Nous ferions peut-être mieux d'attendre son départ.

— Bah ! s'écria l'ex-notaire avec un geste de mépris ; le prétendu comte n'a rien à voir en nos affaires.

— C'est vrai, fit Gaspard. Nos opérations se font en dehors de lui.

— Pourquoi dites-vous ce « prétendu comte ? » demanda Niveleau.

— Tiens, parbleu ! parce qu'il n'est pas plus comte que vous et moi.

— Ce n'est pas possible ! s'écria M. Jules. Moi qui croyais servir un vrai comte !

— Êtes-vous bien sûr de ce que vous avancez ? reprit Niveleau.

Maître Antoine lança un coup d'œil à son complice.

— Faites boire et parler Baptiste, son jardinier, fit-il, et vous serez ensuite aussi instruit que moi.

Un silence absolu régna pendant quelques mi-

### UNE COLONIE QUI VA MOURIR.

Nous recevons de Phnom-Penh, à la date du 12 mai, l'importante lettre suivante :

« Il ne me paraît possible qu'en France on connaisse exactement la triste situation des Français au Cambodge. Au moment où je vous écris, la capitale du Cambodge est entourée de six bandes de rebelles fortes ensemble de 12,000 hommes, toutes campées à la distance à peine de 400 mètres. Et savez-vous combien nous avons de garnison pour nous défendre ? 360 hommes. Aussi, si les insurgés voulaient tenter un coup de main de nuit, Dieu seul sait ce qui nous adviendrait.

« Voulez-vous un détail qui vous prouve combien notre situation est difficile ? Les vapeurs français qui font le service de nos fleuves, ainsi que le garde-côte au service du résident, restent toutes les nuits sous vapeur afin de pouvoir, en cas d'attaque subite, embarquer et sauver la colonie.

« Il y a trois jours, le lieutenant Perrault, commandant la forteresse de Loka, et le lieutenant Lafitte, commandant la forteresse frontière à l'Est de nos possessions du Cambodge, sont rentrés ici blessés et après avoir eu plusieurs de leurs soldats tués ou blessés.

« Vous ignorez sans doute que la cause de notre triste situation est due au trop de zèle de notre grand chef le citoyen Thomson, qui, au lieu d'annexer le Cambodge par la douceur, a voulu brusquer les choses au point que, aujourd'hui, tous les Cambodgiens et tous les étrangers établis sont contre nous. Et il n'y a que deux ou trois mandarins, que la France gorge d'or, qui soient avec nous.

« Tous les jours nos regards sont fixés sur l'horizon pour savoir si la mère-patrie va nous envoyer des secours ou si elle compte nous laisser périr. Aucun de nous n'échappera.

« En ce qui concerne les affaires, il n'y en a plus. C'est, pour les Français, un désastre qui demandera bien des années avant d'être réparé.

L'affaire Pel se complique.

Le bruit ayant couru qu'Elise Bœhmer avait télégraphié au parquet pour l'informer qu'elle était toujours en vie, nous avons consulté M. Levailant, directeur de la sûreté générale, qui nous a confirmé le fait de l'envoi d'une dépêche signée Elise Bœhmer.

Cette dépêche est adressée au président des assises ; elle est datée de Bucharest.

La signataire annonce que son télégramme est suivi d'une lettre explicative. M. Levailant, jusqu'à plus ample information, croit à une mystification.

Ajoutons que des ordres ont été immédiatement télégraphiés à nos agents en Roumanie.

Il s'agit, en effet, de s'assurer si Elise Bœhmer se trouve réellement à Bucharest.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 mai. Malgré la faiblesse des Consolidés anglais, le marché reprend une excellente animation, aux achats du comptant qui se produisent en abondance, aussitôt que les cours présentent une apparence de détente.

Les rentes françaises sont excessivement fermes. Le 3 0/0 est à 81.45, l'amortissable à 83.30, le 4 1/2 0/0 à 110.15.

Le Crédit Foncier est à 1.365. Par décision ministérielle cet établissement doit restituer des obligations créées pour la construction du chemin de fer de Mostaganem à Tiarct dont la souscription aura lieu le 27 par la Compagnie franco-algérienne. Ces titres remboursables à 500 sont émis à 330 et portent 15 fr. d'intérêt. L'Etat garantit l'intérêt et le remboursement.

Les obligations du Crédit Foncier conservent leurs tendances à la hausse.

La Société Générale est très-ferme. On doit attendre à la hausse.

La Banque d'Escompte est demandée à 463.20. La Rente italienne 5 0/0 monte à 97.20. La Bourse indique par cette hausse qu'elle n'attache aucune importance à la crise ministérielle.

Les Chemins Méridionaux italiens sont l'objet d'actives négociations en raison du coupon de 20 francs qui sera détaché le 1<sup>er</sup> juillet et de l'émission au pair de 60,000 actions nouvelles sur lesquelles les actionnaires actuels auront un privilège de souscription.

L'obligation Est-Algérien est fermée à 350. Le Rio-Tinto est très-demandé.

Les offres d'actions du Crédit Lyonnais trouvent difficilement une contre-partie. Quant à la Foncière Lyonnaise la perspective d'un appel de fonds ne permet pas aux détenteurs de trouver des capitalistes assez imprudents pour prendre leur place. Les actionnaires n'ont d'ailleurs qu'une seule ressource : un procès en responsabilité contre les fondateurs administrateurs et commissaires. Les lettres lourdes qui ont été commises à l'assemblée justifient pleinement une revendication qui va bientôt se produire devant le tribunal compétent.

Les actions des Chemins de fer sont bien tenues. Le Nord à 1,675, l'Orléans à 1,350, le Midi à 1,157, l'Est à 788, l'Ouest à 835.

### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

#### Les Tramways Saumurois.

Mon cher Directeur,

Troisième adversaire masqué... je croyais vraiment mériter mieux, et quel adversaire un plaisantin, voulant bien nous remettre le « numéro des os, que je te démolirai », de Charlet, je crois ; un ami du progrès rationnel, croyant raisonner, et raisonnant à l'écrit un peu diffus, et parlant de choses qu'il ne sait pas ; un philosophe, avec des aphorismes de cette force : « Tous les chevaux ne les admettent pas » (les tramways à vapeur) ; je le crois bien ; un érudit, qui ne connaît pas un iota des lois et règlements qui régissent les chemins de fer et les tramways, et qui paraissent ne pas savoir qu'ici tout est réglé par décret ; demeurant, on le reconnaît à son style, un de ces bons bourgeois, ayant chevaux et voitures, et qui voudrait bien faire peur aux locomotives, pour que ces petites machines ne fassent point peur à ses chevaux.

Donc, à un adversaire voilé, une simple

tromper pour l'amener jusqu'ici.

— Vous savez qu'on a fait une perquisition aux Rochers ? dit Niveleau.

— Oui ; la justice est sur les traces. M. d'Épreux est allé à Paris et a ramené une dame qu'on dit être la vraie mère de l'enfant. Tout cela pourrait être mal pour nous.

L'aubergiste, qui avait bu plus que de raison pendant la conversation précédente, faisait tous les efforts pour comprendre le péril signalé par ses complices et n'y parvenait pas.

— Mais, disait-il, puisque M. Jacobs m'a dit sa fille par vos soins, maître Antoine, que pouvez-vous trouver à redire ? C'est une pension qu'il m'a censée prendre chez moi.

— Elle est toujours ici ? demanda maître Antoine en baissant la voix.

— Oui, elle est là-haut, avec ma femme, qui est devenue sa grande amie. Je pense qu'on me pardonnera bien. Le comte d'Irun me l'a promise. Cela m'est égal, à moi, qu'elle soit fille de Pierre ou de Paul, pourvu qu'on me paye... comprenez-vous bien ?

(A suivre.)

Ch. SAINT-MARTEL.

réponse en quelques lignes, quand j'aime-  
rais tant à répondre sérieusement à des obser-  
vations, ou même à des attaques sérieuses.  
Un soldat a été tamponné par une ma-  
chine à vapeur: — supprimons les tramways  
à vapeur.

Cher monsieur, il y a même eu des tam-  
ponnements, plus que cela, de graves acci-  
dents sur les grandes lignes ferrées: — qui  
donc a jamais songé à demander la sup-  
pression des chemins de fer?

L'autre jour même, et précisément sur la  
ligne de Fontevault, est arrivé ce fait bien  
malheureux: un charretier est tombé de  
charrette, et s'est tué. Faudra-t-il aussi sup-  
primer les charrettes?

Un simple caillou de la route peut faire  
casser une jambe à un voyageur. Faudra-t-  
il supprimer routes et cailloux? Et ainsi de  
tout ce qui peut causer un accident quel-  
conque. Il y a même des voitures qui se ren-  
versent parfois; et des chevaux qui tuent  
des cavaliers: supprimons chevaux et voi-  
tures.

Les routes de Fontevault et de Saint-Flo-  
rent, dites-vous, sont trop étroites pour che-  
mins à vapeur. Diantre! vous accusez là  
bien légèrement la science et les connais-  
sances spéciales du noble corps des ponts et  
chaussées, qui, après enquête bien plus  
complète probablement que la vôtre, a dé-  
cidé le contraire de ce que vous avancez.  
Que n'étiez-vous donc à l'enquête pour éclair-  
er de vos lumières ce corps savant, qui  
nous vient tout bonnement de l'Ecole poly-  
technique, rien que ça!

Il est vrai que les pierres de Montsoreau,  
dont vous célébrez le bonheur, ne trouve-  
ront plus sur la route les tas de cailloux qui  
l'obstruent aujourd'hui, et la rétrécissent  
bien un peu. Et ce qui va vous dépitier peut-  
être, ce seront ces gradins de tramways qui  
les accapareront dans leurs stations, en  
sorte que la route en sera élargie d'autant.  
Vous l'allez voir, comme vous verrez se  
produire l'élargissement partout où il le fau-  
dra.

Cependant vous êtes bon prince, au foud,  
et vous voulez bien admettre que les négoc-  
iants à fort tonnage, dirai-je, se réjouissent  
des tramways. Les autres aussi, Monsieur,  
quand les tarifs des tramways leur feront  
gagner de 40 à 50 0/0 sur les prix actuels.  
Et les voyageurs donc, qui gagneront 100  
0/0, et l'économie du temps, croyez-vous  
donc qu'eux encore ne béniront point la va-  
peur?

Puis, avec une logique qui ne l'est guère,  
vous criez sus aux actionnaires pour le mal-  
heur qui attend leur bourse, quand on pour-  
rait vous démontrer que déjà, rien qu'avec  
les conventions et les traités industriels, le  
5 0/0 est assuré.

Démasquez-vous, monsieur, et l'on vous  
provera bien d'autres choses encore, com-  
me votre ignorance à l'endroit des motifs  
qui ont fait supprimer par certaines Compag-  
nies leurs machines à vapeur pour les  
remplacer par des chevaux; — c'est tout bon-  
nement que des rails simplement posés  
comme ceux des tramways dont vous par-  
lez, n'étaient point faits pour supporter des ma-  
chines, voilà tout.

Quant aux locomotives à l'intérieur des  
villes, je regrette bien que vous n'ayez point  
voyagé; votre argument eût été détruit d'a-  
vance.

Enfin vous vous dites, Monsieur, partisan  
du progrès rationnel: qu'entendez-vous par  
là? A vos paroles on pourrait bien vous  
prendre aussi pour un adversaire déguisé de  
tout progrès. Attention! Je crois qu'il vau-  
drait mieux être net, précis et signer. Je signe  
bien, moi. Et puisque vous nous annoncez un  
nouvel article, souffrez que je vous y con-  
vie, pour le sérieux de la polémique. Les  
bonnes choses n'ont point à se cacher. Mais  
point d'objections inutiles et surannées sur-  
tout; le temps presse, les travaux vont com-  
mencer.

PAUL PROTEAU.

P.-S. On demande si les tramways trans-  
porteront les colis à domicile, et si l'on pourra  
faire enregistrer pour toutes destinations.

Où, absolument comme dans tous autres  
chemins de fer.

2<sup>e</sup> P. S. — L'ami du progrès dit rationnel joue  
traitement de malheur. Il va, pour s'ins-  
crire, consulter au Mans, et voilà que son  
correspondant lui répond, à propos des  
rails, tout justement ce que vont appliquer  
les tramways saumurais, qu'il faut des rails  
au-dessus du sol.

C'est le type Broca, que Paris possède  
rue de Rome, rue de Maubeuge, etc.

Le correspondant du Mans est un homme  
qui sait.

Cependant il eût suffi à notre antagoniste  
de consulter les plans de l'enquête, qui sont  
dans nos bureaux, et il y verrait et appren-  
drait bien d'autres choses encore, qui le dis-  
penseraient de se fourvoyer, comme à pro-  
pos de la largeur des routes, par exemple,  
de la traversée des villes par les locomoti-  
ves, ou des accidents de croquemitaine dont  
il veut frapper l'esprit de ses lecteurs.

Tous les documents de l'enquête sont à sa  
disposition; et quand un homme est sincère  
et n'a point de parti pris, il est bon de s'é-  
clairer, même à tout âge.

P. P.

L'affaire de Soulangier est venue hier à  
l'audience du tribunal de police correction-  
nelle de Saumur.

Quatre jeunes gens ont été condamnés à  
dix jours de prison, dix à des amendes  
plus ou moins fortes.

Ces condamnations ont été trouvées sé-  
vères et nous croyons savoir qu'il y aura  
appel.

L'audience a fini à 8 heures 1/2 du soir.  
Nous reviendrons sur cette affaire.

#### AVIS.

La personne à qui une paire de brode-  
quins presque neufs a été volée dans les  
premiers jours de ce mois, est invitée à faire  
sa déclaration au Parquet de Saumur.

Un vagabond, nommé Cornuhaut, a été  
arrêté le 5 juin, dans la commune de Gen-  
nes, au moment où il essayait ces brode-  
quins.

#### VOLONTARIAT D'UN AN.

Le général Campenon, ministre de la  
guerre, vient de signer la circulaire relative  
aux examens du volontariat d'un an.

Le délai de remise des demandes est re-  
culé jusqu'au 26 août.

L'examen écrit aura lieu le 28 août.

Le résultat devra en être transmis au mi-  
nistère le 6 septembre.

Les examens oraux commenceront le 20  
septembre et devront être terminés de façon  
que les résultats puissent en parvenir au mi-  
nistère le 20 octobre au plus tard.

Le général Campenon vient d'adresser  
aux chefs de légion de gendarmerie une  
circulaire dont nous détachons le passage  
suivant:

« La présence dans les casernes des fem-  
mes de militaires de la gendarmerie est ad-  
mise, mais vous devrez prononcer l'expul-  
sion temporaire ou définitive de celles qui  
auraient donné lieu à des plaintes du genre  
de celles qui me parviennent journellement,  
sans préjudice des punitions dont leurs ma-  
ris devront être l'objet par leur faiblesse de  
caractère. »

Ces plaintes se rapportent, paraît-il, aux  
animosités qui se produisent entre gendar-  
mes, par suite de ce que l'autorité militaire  
appelle les commérages de leurs épouses.

#### SQUARE DU THÉÂTRE.

#### Musique Municipale de Saumur

Directeur: M. MEYER.

Concert du Dimanche 21 juin 1885,  
à 8 heures 1/2 du soir.

#### Programme.

1. Hanoï, allégo.
2. La Grotte des Fées, fantaisie.
3. La Belle du Portillon, grande valse.
4. Haydée, fantaisie.
5. Palais-Royal, polka.

M. Edouard Corroyer, architecte du  
Mont-Saint-Michel, vient d'être nommé in-  
specteur général des édifices diocésains, en  
remplacement de M. Ballu, décédé.

La circonscription de M. Corroyer com-  
prend toute la partie de la France comprise  
entre Sens et Nantes au Nord, les Pyrénées  
et la Méditerranée au Sud.

Tous les monuments historiques de Sau-  
mur et du Saumurois sont compris dans la  
circonscription de M. Corroyer.

Un pèlerinage à l'église du Sacré-Cœur,  
à Angers, aura lieu le mardi 30 juin, sous  
la direction de M. le curé de Nantilly.

Départ à 7 heures de Saumur et retour à  
heures.

Prix, aller et retour: 3 fr. 60.

On est prié de se faire inscrire sans re-  
tard à la cure de sa paroisse, afin que le  
chiffre approximatif des pèlerins soit bien-  
tôt connu de l'organisateur de ce pèlerinage.  
On pourra prendre le train de pèlerinage  
aux différentes stations entre Saumur et An-  
gers avec des billets d'aller et de retour.

Par décret de M. le Président de la Ré-  
publique, en date du 30 mai dernier, M.  
Georges Fabre a été nommé avoué à Civray  
(Vienne), en remplacement de M. Magné,  
démisionnaire en sa faveur.

M. Fabre a prêté serment à l'audience du  
41 courant.

Une nombreuse et brillante assistance  
était réunie, mercredi matin, dans la basilique  
de Sainte-Croix, à Orléans, à l'occasion  
du mariage de M. François de Laage de  
Meux, lieutenant au 2<sup>e</sup> régiment de chas-  
seurs, en garnison à Châteaudun (4<sup>e</sup> corps  
d'armée), avec M<sup>lle</sup> de La Rochère, nièce du  
valeur général qui commanda, en 1870,  
l'héroïque charge des cuirassiers de Reis-  
choffen. La bénédiction nuptiale a été don-  
née par M<sup>gr</sup> l'évêque d'Orléans.

#### UN ROSIER PHÉNOMÈNE

On signale une curiosité florale qui se  
voit dans le jardin du maire de Tourville-  
la-Campagne (Eure). C'est un superbe ro-  
sier Maréchal-Niel, qui a atteint des pro-  
portions peu communes. Sur un seul écus-  
son, il a un développement de 4 mètres 20  
en hauteur et 15 mètres 30 en largeur. Le  
nombre des roses qui s'étalent sur ses  
branches est considérable; il n'y en a pas  
moins de 800. C'est un vrai rosier phéno-  
mène. On a rarement l'occasion de contem-  
pler un pareil bouquet.

L'ÉPICERIE CENTRALE vend les eaux de  
Saint Galmier, la source Noël, 25 c. la  
bouteille; — la source Badoit, 30 c. —  
Grand choix de Sirops garantis pur sucre,  
2 fr. 25 le litre et 4 fr. 25 le 1/2 litre. —  
Glace à rafraîchir, 10 c. le 1/2 kil. —  
Livraison à domicile.

#### CONSEILS ET RECETTES.

##### DESTRUCTION DES CHENILLES.

Voici un moyen pratique pour détruire  
les chenilles. Lorsque celles-ci sont assez  
développées pour parcourir les grosses  
branches des arbres, elles vont se grouper,  
le matin, sur un point de ces branches  
abrité du vent. Mais on ne les voit pas tou-  
jours, il faut les chercher et encore pour-  
voir les atteindre, si elles se sont fixées sur une  
partie élevée de l'arbre.

On dresse alors contre l'arbre une vieille  
planche longue d'un mètre ou deux. Cette  
planche, posée presque droite, offre aux che-  
nilles l'abri qu'elles désirent, et le lendemain  
on les trouve toutes rassemblées derrière  
cette planche, c'est infailible.

Après les avoir écrasées, on replace la  
planche contre un autre côté du tronc,  
parce que celles qui pourraient être restées  
sur l'arbre ne viendraient probablement pas  
au même endroit souillées par le massacre de  
leurs compagnes.

En deux ou trois jours, on arrive ainsi à  
purger complètement un arbre de ses hôtes  
incommodes.

Après la destruction des chenilles, les  
mêmes planches étendues dans les petits  
sentiers d'un carré de légumes, lorsque le  
sol est humide ou rendu humide, attirent  
les limaces et leur offrent une retraite dans  
laquelle on les détruit également.

##### MOYEN DE DÉTRUIRE LES PUCERONS.

L'inventeur de ce nouveau procédé est un  
M. Gérolé, de Vienne (Autriche), qui pos-  
sède une grande quantité de pèchers, et qui  
assure avoir parfaitement débarrassé ces  
arbres des pucerons en les sérant avec  
de l'eau de savon additionnée d'une décoction  
de quassia en petite quantité. Le quassia,  
comme l'aloès, est particulièrement remar-  
quable par son amertume; seulement,  
cette substance est employée concurremment  
avec le savon.

#### Théâtre de Saumur

MARDI 23 juin 1885,

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Donnée par

M. DUPUIS

1<sup>er</sup> comique du théâtre des Variétés de Paris

AVEC LE CONCOURS DE

M<sup>lle</sup> Marie CHALONT,

M<sup>lles</sup> MÉRIANY, ESQUIROL, FALSONN-MEYER,  
DUTAILLIS, MM. Ed. GEORGES, CHAMBERY,  
DUMESNIL, BARET, E. JACOB, artistes du  
théâtre des Variétés; M. MAUGET, chef d'or-  
chestre-accompagnateur; M. COSTE, adminis-  
trateur.

#### Les Infortunes de Jubinet

Comédie-vaudeville en 3 actes, de MM. Th.  
Barrière et L. Thuiboust.

M. Dupuis remplira le rôle de Jubinet, qu'il a  
créé au théâtre des Variétés.

#### Le Jeu de l'Amour & du Hussard

Comédie en 1 acte, de MM. J. Moineux  
et H. Bocage.

M. Dupuis remplira le rôle de l'Échaudé, qu'il a  
créé au théâtre des Variétés.

#### INTERMÈDES

Par MM. Dupuis, Baret, M<sup>lles</sup> Chalont, Esquirol,  
Falsonn-Meyer.

Le spectacle commencera par:

#### CHALET à VENDRE

Comédie en 1 acte, de M. Albert Millaud.

MM. Ed. Georges, Dumesnil, M<sup>lles</sup> Mériany,  
Dutailis rempliront, dans cette pièce, les rôles  
qu'ils ont créés au théâtre des Variétés.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,  
rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à  
l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Lundi 22 juin

Représentation de M. DUPUIS.

Les INFORTUNES de JUBINET, comédie-vau-  
deville en 3 actes.

Le Jeu de l'Amour et du Hussard, comédie en  
1 acte.

Intermèdes.  
Chalet à vendre, comédie en 1 acte.

#### A CEUX QUI PERDENT LEURS CHEVEUX

Nous recommandons la Lotion régénératrice du  
D<sup>r</sup> Saïdi. C'est peut-être la seule qui arrête immé-  
diatement la chute des cheveux et les fait repous-  
ser. On vient de nous montrer deux lettres ve-  
nant de Dreux: dans l'une, M<sup>lle</sup> Eugénie P... cer-  
tifie que la Lotion du D<sup>r</sup> Saïdi lui a fait repousser  
les cheveux; dans l'autre, M<sup>lle</sup> Elise D... dit que,  
sans elle, elle serait devenue complètement chauve.

S'adresser à Saumur, chez M. Pichard-Roseau,  
parfumeur, 47, rue Nationale.

400 Fr. avec 150 Fr.

dans trois mois par  
des achats de rentes fran-  
çaises. — Demander la  
circulaire au Journal L'INFORMATION,  
14, RUE DU HELDER, PARIS

#### 45 ANS DE SUCCÈS

32 Récompenses dont 12 Médailles d'or

ALCOOL DE MENTHE

#### DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires

#### ET LE SEUL VÉRITABLE

Contre les Indigestions, Etourdisse-  
ments, Maux d'estomac, de cœur, de  
nerfs, de tête et dissipant le moindre malaise.  
Excellent aussi pour la toilette et les dents.  
Préservatif Souverain contre les Epidémies

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville

Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépot dans les principales pharmacies, par-  
fumeries, épiceries fines. — Se méfier des  
imitations, et, pour éviter toute confusion,  
exiger le véritable nom de H. de RICQLÈS,  
dont la signature doit se trouver sur l'étiquette  
du flacon.

#### BOURSE DE PARIS.

DU 19 JUIN 1885.

Rente 3 0/0	81 50
Rente 3 0/0 amortissable	83 70
Rente 4 1/2	105 95
Rente 4 1/2 (nouvelle)	110
Obligations du Trésor	513 75

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

**FAILLITE LEDAIN, FRANÇOIS.**

Les créanciers de la faillite du sieur Ledain, François, marchand chapelier à Saumur, sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du Code de commerce rectifié, ils doivent dans le délai de 20 jours, à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne ou par fondé de pouvoir à M. Louis Bonneau, ancien greffier à Saumur, syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce.

La vérification des créances commencera le vendredi 10 juillet 1885, à 1 heure du soir, dans la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion par un fondé de pouvoir, muni d'une procuration enregistrée.

(546) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

**FAILLITE GARNIER, DENIS.**

Les créanciers de la faillite du sieur Garnier, entrepreneur de travaux publics à Saint-Georges-Châtellain, qui n'ont pas encore fait vérifier ni affirmer leurs créances, sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, le mercredi 24 juin 1885, à 9 heures du matin, pour la clôture des opérations du procès-verbal de vérification, après quoi les délais déterminés par les articles 492 et 497 du Code de commerce seront épuisés.

Chaque créancier peut se faire représenter à ladite réunion par un fondé de pouvoir, muni d'une procuration enregistrée.

(547) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M<sup>e</sup> FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41.

**DEMANDE**

**En séparation de biens.**

D'un exploit du ministère de Bousquet, huissier à Saumur, commis à cet effet, en date du 19 juin 1885, enregistré,

Il appert que : M<sup>me</sup> Emilie Thibault, épouse de M. Emile Broisier, menuisier, avec lequel elle demeure à Saumur, admise à l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du 13 mai 1885,

A formé contre ledit M. Emile Broisier, son mari, une demande en séparation de biens,

Et sur cette assignation, la dame Broisier a constitué comme avoué M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41.

Pour extrait conforme, Saumur, le 19 juin 1885.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques,

Le lundi 22 juin 1885, à une heure après midi,

À Saumur, rue Ducauc, à la Société des Tilleuls.

Il sera vendu :

Tables, tabourets, pendule, glace, verrerie, un poêle et ses tuyaux ;

Un billard et ses accessoires, appareils à gaz, deux lyres et un compteur ;

Planches à bouteilles, 800 bouteilles vides environ et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (549) CH. MILLION.

ON DEMANDE des ouvrières et des apprenties, chez M<sup>me</sup> BEATRIX, rue du Marché-Noir, 23.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE OU A AFFERMER**

**Un hectare 66 ares DE TERRE**

À la Montée de Bournan, sur le bord de la route.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**A VENDRE Vaste Maison**

À Bagnoux, rue des Pauvres,

Appartenant à M<sup>me</sup> Renard-Mongars.

S'adresser à la propriétaire, M<sup>me</sup> RENARD, à Saint-Florent, et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire. (546)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE EN DEUX LOTS**

Par adjudication, qui aura lieu en l'étude de M<sup>e</sup> GAUTIER,

Le dimanche 21 juin 1885, à midi,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, ruelle du Petit-Pré,

Avec servitudes, cour et vaste jardin, dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve Fontaine.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, ou à M. MOREAU, propriétaire à Villebrier. (493)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE**

Avec jouissance de suite En 2 lots, au gré des amateurs

**La Propriété DES TOURELLES**

Sise à la Croix-Cassée, commune de Villebrier, à deux kilomètres de Saumur.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (517)

Études de M<sup>e</sup> BOURRON, notaire à Angers, place de la Laiterie, successeur de M<sup>e</sup> BIZARD.

**A VENDRE Joli Domaine**

Dans les Deux-Sèvres, en un seul tenant, et à proximité de plusieurs gares ;

Comprenant : PETIT CHATEAU neuf, dépendances et réserves, belles prairies, plusieurs métairies et borderies.

Propriété de rapport. — Toutes facilités de paiements.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser audit M<sup>e</sup> BOURRON, détenteur des baux, titres et plan de la propriété. (543)

**A LOUER ANCIENNE MAISON LAVOYE**

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

**CAFÉ A CÉDER**

Dans un chef-lieu de canton des environs de Saumur.

Bonnes conditions.

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**

DE SUITE

Pour cause de santé

**MAGASIN D'ÉPICERIE**

Graines et Poterie.

Bien achalandé, dans un des beaux quartiers de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

**Moteur à Gaz**

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chou-terrie, Saumur, représentant de la maison Bézier.

**A VENDRE**

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

**A VENDRE**

D'OCCASION

VOITURE AMÉRICAINE ou fermée à volonté. Bon marché.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve COUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

**M. HOULARD, FILS**

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et peut fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

**FABRIQUE D'AGRAFES**

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLÉ**

M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 18,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Prix Modérés.

**OFFRE** Afin de donner plus d'extension à une imprimerie ayant 85 ans d'existence et imprimant 2 journaux politiques, on offre à un typographe marié, muni de références de premier ordre : 1<sup>o</sup> une association ; 2<sup>o</sup> la direction relative de l'imprimerie (le cédant se réservant exclusivement la rédaction des journaux). Écrire à M. BRÉTAGNE, Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

Sonneries et Appareils électriques

**GABRIEL ARNOULT**

Breveté S. G. D. G.

Rue Eupatoria, Tours.

Installations pour hôtels, châteaux, maisons bourgeoises.

Gâches électriques avec serrures, contacts de sûreté pour portes, fenêtres, caisses, etc., pédales perfectionnées pour salles à manger, système avertisseur pour grandes propriétés (les voitures s'annoncent elles-mêmes). Avertisseurs automatiques d'incendie.

Lumière électrique, tuyaux acoustiques, téléphones, microphones.

Cible électrique, br.-v. t. s. g. d. g. Installations pour magasins, depuis 25 francs.

NOTA. — Les installations de la maison sont garanties cinq ans.

Saumur, imp. P. GODET.

**PARFUMERIE DES CHATELAINES**

Les Spécialités de cette Maison ont été récompensées par Un demi-Siècle de Succès

Eau Tonique Parachute

DE CHALMIN

Pommade des Châtelaines

Pommade Epidermale

Savon des Châtelaines

Savon Epidermal

Héliotrope blanc du Pérou

Vinaigre Anglais, etc.

SE TROUVENT CHEZ :

Henri MACHET, Coiffeur Professeur,

Place de la Bilange, SAUMUR

**AVIS**

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

À SAUMUR, chez MM. Trouvé, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAT fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

**Fabrique de Chaudronnerie en tous genres**

AGRANDISSEMENT DES MAGASINS DE LA MAISON

**AUGUSTE BILLY**

Rue Nationale, 21, SAUMUR

Grande spécialité d'Articles de chauffage de tous modèles et de toutes provenances. Choix considérable de Cuisinières en fonte, sortant de meilleures Fonderies, vendues à des prix modérés, défiant toute concurrence.

Grand assortiment d'Articles en fer battu étamé et émaillé, de toute sorte. Articles en cuivre pour pâtisseries, confiseurs, distillateurs. Réparations à bref délai de tous articles en cuivre, tôle, fer-blanc et zinc.

Seul possesseur du grand FOURNEAU avec CENDRIER-TRIEUR à l'usage des restaurateurs, maîtres d'hôtel et maisons bourgeoises.

Grande et seule fabrication de la POMPE de JARDIN en cuivre étamé et de tous accessoires s'y rattachant.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.

Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

**Glycérine Minéralisée**

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours.

Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges.

Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Médecins.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab<sup>s</sup> de bains, Maisons de Produits hygiéniques (Lies la Notice).

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

L'EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE

**OREZZA**

est la plus riche en fer et en acide carbonique

Spéciale pour le traitement de

GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE

et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

**Thés CHOCOLAT Vanille**

Qualité supérieure

**GUÉRIN-BOUTRON**

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

À SAUMUR, chez MM. Trouvé, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAT fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (355)